

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 AVRIL 2019

RAPPORT FINANCIER 2018

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

En collaboration avec FIDUCIAIRE GESTORIA, notre cabinet d'expertise comptable, nous avons préparé ce bilan financier.

Nous pouvons vous assurer que cette année, comme à l'accoutumée, la comptabilité a été suivie de près par nos soins.

Le rôle du Trésorier n'est pas toujours facile, il est en permanence à jongler entre ce qu'il est possible de réaliser et ce qui ne l'est pas. Tout cela, bien entendu, pour des raisons d'ordre budgétaire.

Nous avons dû faire face à diverses dépenses imprévues.

Je ne vais pas rentrer dans le détail, sachez simplement que nous veillons scrupuleusement aux différents engagements financiers de notre Syndicat et continuons à le faire pour la bonne marche de notre organisation professionnelle.

En 2018, comme d'ailleurs en 2017, nous avons avec notre Président, examiné les postes qui pouvaient être revus à la baisse.

Nous allons continuer à observer de façon critique ceux qui nous paraissent un peu élevés, compte tenu de la conjoncture.

S'il y a un effort à faire, il ne doit pas venir seulement de notre part mais aussi de celle de nos partenaires.

Nous pouvons vous assurer que les membres du Conseil veillent au bon fonctionnement financier de notre Syndicat.

Je remercie notre cabinet d'expertise comptable pour son travail et les conseils qu'il nous prodigue, ainsi que le Trésorier Adjoint Pierre BOSCHE pour son efficace collaboration.

Je remercie notre commissaire aux comptes qui, comme chaque année, vérifie les comptes du Syndicat.

Je remercie Nathalie et Frédéric pour leur travail tout au long de l'année, leur patience parfois, ainsi que Blandine qui a rejoint l'équipe administrative en fin d'année.

Je vais passer à présent à la lecture des comptes.

COMPTE DE RESULTAT

1/ Les produits d'exploitation d'un montant de 1 725 450 € se décomposent comme suit :

- Bulletins, Cotisations 100 306 €
- Assurance Protection Juridique 36 368 €
- Autres services 77 148 €

- Entrées et invitations 138 328 €
- Emplacements 1 209 820 €
- Recette d'Electricité 99 833 €
- Droits d'Admission 26 745 €
- Ventes diverses 11 724 €
- Frais de dossier 2 608 €
- Autres produits 22 570 €

- Produits financiers 3 692 €

- Produits Exceptionnels : Comme les années précédentes, l'essentiel des produits exceptionnels d'un montant de 46 349 € provient de l'APCDNA, à hauteur de 45 000 € pour 2018.

2/ Les charges d'exploitation totales s'élèvent à 1 835 845 €. Les charges 2017 étaient de 1 965 184 €, soit une diminution d'un montant de 129 339 €.

Parmi les charges les plus importantes :

Les charges courantes (Marchandises, Consommation, Locations, Entretien, Prime d'assurances, Honoraires, Publicité, Déplacement, Missions, Frais de communication et Autres services) s'élèvent à 1 633 087 €. Les charges 2017 étaient de 1 726 206 €, soit une diminution d'un montant de 84 089 €.

Les impôts et taxes sont stables (3 612 € en 2017 contre 4 200 € en 2018).

Les charges de personnel s'élevant à 121 777 € contre 154 194 € en 2017, suite au départ à la retraite d'Annie au 31 décembre 2017. Cette diminution de rémunération accompagne une baisse des charges sociales, celle-ci s'élève à 43 687 € en 2018 contre 54 224 € en 2017, soit 10 537 € de variation.

La dotation aux amortissements est stable en 2017, 27 190 € contre 26 947 € en 2016.

Les autres charges s'élèvent à 5 904 €.

Pour cette année 2018, un déficit d'un montant de 60 210 € a été dégagé.

Le manque-à-gagner résulte de la diminution des adhérents et de l'unique édition du Parc Monceau en juin 2018 contre 2 sessions en 2017.

BILAN DU SNCAO

A l'actif :

Les postes d'actifs présentent quelques petites différences dues à la fluctuation normale d'un exercice sur l'autre.

Les marchandises en stock s'élèvent à un montant total de 8 524 € contre 10 848 € en 2017.

Le poste client s'élève à 59 341 € dont une créance diverse sur Chatou d'un montant de 17 818 €.

Les autres créances s'élèvent à 127 097 €, dont le litige avec « Exterion Médias » d'un montant de 50 009 €.

Les valeurs mobilières de placement restent inchangées 198 809 €. Les disponibilités s'élèvent à 266 069 € en fin d'exercice.

Les charges constatées d'avance passent de 34 700 € à 32 043 €. Elles expriment les sommes déjà réglées en 2018 concernant l'exercice 2019.

Au passif :

Le montant total des capitaux propres (réserves antérieures, résultat net de l'exercice et provisions sur charges) est moins élevé en 2018 qu'en 2017, avec 462 503 € en 2018 contre 511 371 € en 2017 (compte tenu du résultat négatif enregistré).

Pour les postes recettes perçues d'avance regroupant :

- Les cotisations 8 209 €
- Les bulletins 3 745 €
- L'Assurance Protection Juridique 4 066 €
- Les autres services 3 210 €

En additionnant les recettes 2019 perçues fin 2018, nous obtenons un total de 19 230 €.

Les dettes passent de 270 062 € à 249 107 €, notamment en raison de la dette de TVA (90 255 € en 2018 payée en janvier 2019).

En conclusion :

Un déficit d'un montant de 60 211 € a été constaté pour 2018 contre un bénéfice de 33 156 € en 2017.

La mention du litige avec notre ancien agent de publicité figure dans l'annexe des comptes. Par décision de la Cour d'Appel de Versailles, le SNCAO-GA a versé la somme de 50 008 €. La Cour ne s'étant pas encore prononcé sur le fond. L'affaire suit son cours.

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu accorder à la lecture du rapport financier 2018.

Bernard ROUFLAY
Trésorier Général